

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 AVRIL 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix sept le cinq avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2017 et qu'il a été fait ... observation.

Le 12 avril 2017.



PRESENTS : M. BESCHIZZA (sorti lors du vote des délibérations n°3 et 4) – Mme MAROUN (Présidente de séance lors de la présentation des délibérations n°3 et n°4 – sortie lors du vote des délibérations n°10, n°11 et n°30) – M. AYYADI (sorti lors du vote de la délibération n°25) – Mme DELMONT-KOROPOULIS (arrivée à 20h10, avant le vote de la délibération n°3) – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mmes MONTEBAULT – ISIK (sortie lors du vote des délibérations n°8 et n°25) – NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA (sorti lors du vote de la délibération n°30) – MICHEL – Mmes DRODE – RADE – MM. LORENZO (sorti lors du vote des délibérations n°13, n°23 et n°25) – ATTIORI – Mme GIMENEZ – M. SANOGO (sorti lors du vote des délibérations n°7 et n°8) – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – Melle LABBAS (sortie lors du vote des délibérations n°7 et n°8) – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG – Mme BEZZAOUYA (sortie lors du vote des délibérations n°23 et n°25).

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

M. CANNAROZZO
Mme LAGARDE
Mme RODRIGUES
M. GIAMI
M. EL KOURADI
M MORIN
Mme BARTHELEMY
Mme MARQUETON
M. MARQUES
Mme LANCHAS-VICENTE
M. MOZER
M. SEGURA
M. CHALLIER
M. LAOUEDJ
Mme FOUGERAY

MANDATAIRES

M. ATTIORI
Mme MAROUN
Melle LABBAS
M. FLEURY
M. BEZZAOUYA
M. CHAUSSAT
Mme NICOT
M. LORENZO
Mme RADE
Mme GIMENEZ
Mme FOUQUE
M. GOLDBERG
M. HERNANDEZ
Mme BEZZAOUYA
Mme DEMONCEAUX

ABSENTE : Melle ABDELLAOU

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur ATTIORI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

APPROUVE

les comptes de gestion de l'exercice 2016 établis par la Trésorière Principale : Budget Principal Ville (*délibération n°1*) et Budget annexe Restauration extra-scolaire (*délibération n°2*),

le reversement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) à l'EPT Paris Terres d'Envol fixée à 9 350 000 € résultant du besoin de financement pour l'exercice 2017 (*délibération n°11*),

le principe de la création d'un permis de végétaliser ainsi que la charte de végétalisation du domaine public aulnaysien (*délibération n°25*),

DECIDE

le versement de subventions aux associations sportives, au titre de l'année 2017 (*délibération n°13*),

l'attribution de subventions en faveur des projets éducatifs des collèges Gérard Philipe, Claude Debussy, Simone Veil, Victor Hugo, Christine de Pisan et Pablo Neruda (*délibération n°21*),

la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal, au titre de l'année 2017 (*délibération n°23*),

la cession d'une propriété communale située au 1 rue Léon Richer au profit de la SCI TEIXEIRA (*délibération n°28*),

l'acquisition à l'amiable d'un ensemble immobilier sis 37-39 avenue de la Croix Blanche (*délibération n°29*),

AUTORISE

le Maire, à signer :

- les avenants aux conventions d'objectifs pour l'année 2017 avec les associations sportives aulnaysiennes suivantes :
 - Aulnay Handball (*délibération n°14*),
 - Cercle d'Escrime d'Aulnay (*délibération n°15*),
 - Club de Badminton d'Aulnay (*délibération n°16*),
 - CSL Aulnay Football Club (*délibération n°17*),
 - Espérance Aulnaysienne (*délibération n°18*),
 - Football Club Aulnaysien (*délibération n°19*),
 - Rugby Aulnay Club (*délibération n°20*),
- la convention avec la Préfecture de la Seine-Saint-Denis concernant la télétransmission par le dispositif « ACTES » des actes soumis au contrôle de légalité (*délibération n°24*),

SOLLICITE

des aides financières auprès du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et du Fonds Social Européen (FSE), pour le financement de l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par le Projet de Ville RSA pour l'année 2017 (*délibération n°22*),

une subvention au titre du Fonds Interministeriel de Prévention de la Délinquance (FIPD), pour 2017, dans le cadre de l'achat de radios terminaux portatifs, dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme (*délibération n°27*),

ACCEPTTE

la délégation du droit de préemption urbain par l'EPT Paris Terres d'Envol sur le périmètre du territoire aulnaysien (*délibération n°30*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

- ADOPTE** par chapitre, les comptes administratifs de l'exercice 2016 (après avoir élu à la majorité Mme MAROUN pour présider la séance lors de la présentation des délibérations relatives au compte administratif) : Budget Principal Ville (*délibération n°3*), et Budget annexe Restauration extra-scolaire (*délibération n°4*),
- par chapitre, le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2017 avec la reprise des résultats du compte administratif 2016 du Budget Principal Ville et du Budget annexe Restauration extra-scolaire (*délibération n°7*).
- DECIDE** l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 : Budget Principal Ville (*délibération n°5*) et Budget annexe Restauration extra-scolaire (*délibération n°6*),
- APPROUVE** les Autorisations de Programmes et les Crédits de Paiement 2017 (AP/CP) concernant les aménagements aux abords du collège Simone Veil, l'équipement multimodal Balagny, la restructuration du gymnase Ormeteau, l'aménagement des centres de loisirs, la réhabilitation des bâtiments scolaires et techniques, l'aménagement du pôle de centralité Sisley, la création de la salle CSU/PM et l'accessibilité Vieux Pays (*délibération n°8*),
- FIXE** le montant des impositions des taxes directes locales, pour l'année 2017, selon les modalités suivantes :
- Taxe d'habitation : 25,05 %
 - Taxe foncière (bâti) : 14,40 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 24,59 %
 - Produit des contributions directes à verser au SEAPFA : 1 344 466 €
- (*délibération n°9*),
- le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) à 9,52 % pour l'année 2017 (*délibération n°10*),
- AUTORISE** le Maire, à signer :
- les conventions de partenariat relatives à l'octroi du restant de la subvention au titre de l'exercice 2017, aux associations suivantes :
 - AEPC,
 - ACSA,
 - CREA,
 - CREO,
 - FEMMES RELAIS,
 - GRAJAR 93,
 - IADC,
 - INITIATIVE GRAND EST SEINE SAINT DENIS,
 - MAISON JARDIN SERVICES,
 - MEIFE,
 - MENAGE ET PROPLETE,
 - MISSION VILLE AULNAY
- (*délibération n°12*)

- la convention partenariale entre la Ville d'Aulnay-sous-Bois et Grand Paris Aménagement relative à la mise en œuvre d'une opération de construction, de travaux et/ou d'aménagement, dans les quartiers Nord de la ville (*délibération n°31*),

SOLLICITE une subvention au titre du Fonds Interministeriel de Prévention de la Délinquance (FIPD), pour 2017, dans le cadre de l'extension de la vidéo protection pour la Ville (*délibération n°26*).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND **connaissance :**

des décisions n°1209 à 1214 et 1283 à 1302 inclus concernant :

- l'organisation d'une session d'orchestre du 19 au 26 novembre 2016 par le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers – La Courneuve et le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois,
- la convention entre la Ville et la SACEM, au titre de l'exercice 2016,
- l'organisation par la Maison de l'Environnement du spectacle « L'Homme qui plantait des arbres », le 26 février 2017 (Compagnie Théâtre des Turbulences),
- la mise à disposition temporaire et à titre gratuit d'un hangar sis 9 rue Joseph Berger au profit de l'Association Aulnay Solex Passion,
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- la signature des marchés concernant :
 - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant les manifestations suivantes :
 - « Je découvre la musique classique » du groupe HELIOS, le mardi 11 octobre 2016 (CLASSIQUE A TOUT PRIX),
 - « Invincible », le 15 octobre 2016 (Association PROD'YOUCE),
 - TRIBUTE KOOL & THE GANG, le 29 octobre 2016 (Association LES CONFERENCES MUSICALES DE BELKACEM),
 - « La grande évasion », le 4 mars 2017 (SAS MIROIR MAGIQUE),
 - l'extension des locaux de la Police Municipale et la création de la salle de supervision urbaine et des locaux associés (7 lots : diverses sociétés),
 - l'avenant n°1 relatif au délai d'exécution des travaux de prolongement de la rue Marco Polo (Entreprise Jean Lefebvre IDF),
 - la location de cars avec chauffeurs, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (Les Courriers d'Ile-de-France – KEOLIS),

- l'abonnement de l'offre de support complémentaire et l'acquisition d'un lot de coupons pour le logiciel Business Objects (Société DECIVISION),
- le prélèvement et l'analyse de l'eau de la propriété communale sise 135 rue Jacques Duclos, dans le cadre de sa vente (Société IDDEA Ingénierie de l'Environnement),
- l'étude démographique et prospective relative à la capacité d'accueil des crèches et des établissements scolaires au regard des projets immobiliers et d'investissement de la Ville (IAD TERRITOIRE DIGITAL),
- l'acquisition et la mise à jour de données économiques pour le logiciel spécifique utilisé par la Direction du Développement Economique (Société A6CMO),
- le contrat Module 1 – Base Bien utilisé par la Direction de l'Urbanisme (Paris Notaire Service).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 5 avril 2017 à 23 h 00.

Le Maire,

Bruno BESCHIZZA